

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

FONCTIONNEMENT DU SERVICE RESTAURATION

Modalités applicables à l'ensemble des usagers du service de restauration :

- Les élèves réservent leur repas au minimum 1 (un) jour à l'avance à l'aide de la borne de réservation mise en place dans le hall du bâtiment A, près du secrétariat d'intendance ou par Internet (jusqu'à 23h59)
- **En cas de modification, tout repas commandé et non annulé quel que soit le motif, sera facturé.**
- La borne de réservation du bâtiment A est une borne interactive permettant le paiement par carte bancaire.
- Un « espace famille » mis en place sur le site du lycée Kléber permet un paiement sécurisé par internet. Un avis par courrier ou courriel (si vous nous en avez communiqué l'adresse) vous indiquera la disponibilité de ce service, avec vos identifiants d'accès au site. La condition est d'avoir une carte bancaire (Bleue, Visa ou Mastercard) en cours de validité. Bien entendu les données relatives à la carte bancaire ne sont à aucun moment visibles par l'établissement ou le prestataire, conformément à la réglementation : informations cryptées et sécurisées selon le protocole SSL 128 bits

L'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Implique la possession d'un badge personnel et l'approvisionnement suffisant de son compte.

L'approvisionnement du compte doit être préalable à toute consommation du repas. Chèque à déposer au **Bâtiment A**.

Les collégiens ont accès au restaurant scolaire géré par le **lycée Jean-Baptiste Kléber** tous les jours de **11h15 à 13H30**.

Le système en vigueur est le paiement des repas à l'unité.

Le passage de la carte dans le lecteur délivre un plateau.

Le badge est personnel et servira durant toute la scolarité au collège.

Un badge perdu ou abîmé devra être immédiatement remplacé.

Un badge abîmé peut être retiré par le personnel de service au restaurant scolaire.

Les familles inscrivent leur enfant au jour de leur choix, **pour la durée de l'année scolaire**.

MODALITES D'INSCRIPTION

* **Les élèves déjà scolarisés au collège Kléber en 2021/2022 conservent leur badge.**

* **Les élèves nouvellement inscrits pour la rentrée scolaire 2022/2023 se verront remettre un badge le jour de l'inscription à savoir le 29 et 30 AOUT de 8h à 16h contre remise d'un chèque de 43,50€ (correspondant à 10 repas)**

Tarifs applicables à la rentrée 2022 (susceptibles de changer en cours d'année civile)

* Prix du repas	4.35 €
* Prix d'un badge (de remplacement)	3.00 €

Le passage de la carte dans le lecteur délivre un plateau.

LE REAPPROVISIONNEMENT DU COMPTE

Le réapprovisionnement d'un compte se fait de la façon suivante :

- Par carte bancaire à la borne libre-service Alise Express 1, hall du bâtiment A, minimum 20€
- Par virement par Internet, minimum 20 €
- Par chèque libellé à l'ordre de *l'agent comptable du Lycée Kléber* complété au dos par le *n° du badge, nom - prénom* et classe de l'élève,
- Les chèques sont déposés dans la borne service installée devant l'accueil de l'intendance,
- En espèces, à l'intendance bâtiment A bureau n°3 (voir horaires de la caisse),
- Un compte créditeur fin juin est reporté sur l'année scolaire suivante,
- Le solde positif sera remboursé aux élèves quittant définitivement l'établissement.

SANCTIONS :

- **Tout manquement de l'élève aux règles de fonctionnement du service de restauration pourra faire l'objet d'une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'élève de la demi-pension.**

CAS PARTICULIERS ET OBSERVATIONS

Les élèves dont la famille éprouverait des difficultés financières, peuvent s'adresser au **secrétariat** afin de retirer un dossier de demande d'aide de fonds social.

ACCUEIL DES ELEVES

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'INTENDANCE	HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CAISSE	HORAIRES D'OUVERTURE DU RESTAURANT SCOLAIRE
Lundi mardi mercredi jeudi vendredi 8h00 à 12h00 13h30 à 17h00	Lundi mardi jeudi 8h00 à 11h30 13h30 à 16h15	Déjeuner de 11h15 à 13h30

Strasbourg, le 06 mai 2022

L'Intendant

Frédéric WULLSCHLEGER

Le Principal

Sandrine EBODE